



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 30 mars 2018

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LUNDI 26 MARS 2018 à 14 H à CERET

Présents(e)s : Bernard Lambert, Claudette Montel, Gérard Montel, François Batlle, Gérard Lauvergnat-Perez, Pierrette Beilhé, Guy Rampon, Jean-Pierre Taradellas et Françoise Taradellas

Excusé(e)s : Jacques Courteau, Maurice Bénichou, Christiane Agrafeil-Colis,

1. APPROBATION PV DU CA DU 29 JANVIER 2018

Le CA a approuvé le PV sans remarque ni modification. Communication à Roland Tixier pour insertion dans le site.

2. BUDGET PREVISIONNEL 2017 - 2018

Le trésorier Guy Rampon a présenté la réactualisation du budget au 01.03.2018. la prévision indique un bilan positif (voir détails sur la présentation annexée).

3. ANR - décision,

Le Président Bernard LAMBERT, précise, que suite aux difficultés rencontrées par cet adhérent en cours de randonnées. un courrier lui a été transmis en 2017 lui signifiant qu'il ne pouvait plus être animateur.

Les difficultés persistent mais cette fois en sa qualité de participant aux promenades. Il a été convenu, qu'à compter de l'année 2018-2019, son inscription au club ne sera plus acceptée.

4. SUGGESTION POUR INCITER LES ANIMATEURS A COTER LEURS RANDONNEES

Pour que les animateurs utilisent de plus en plus le système de cotation des randonnées mis au point par la F.F.R. (ibp), Bernard suggère d'allouer une participation financière du Club à l'achat de G.P.S. avec des sessions de formations en interne.

L'idée ne déclenchant pas l'enthousiasme, elle est "mise en sommeil".

5. SORTIE OCCASIONNELLE DES NON LICENCIÉS :

La sortie occasionnelle des non licenciés - 2 à 3 fois maximum - est réservée aux randonneurs qui veulent "s'essayer avec le club" avant de décider d'adhérer ou non.

Un curiste qui voudrait randonner avec le club pendant son séjour par exemple ne doit pas être accepté (Bernard a eu un tel cas récemment - il peut être amené à se représenter le club d'Amélie n'existant plus).

Une mention rappelant cette règle va être précisée sur la feuille de participation à destination des animateurs. Il est important d'enregistrer le nom de ces randonneurs "à l'essai" sur la feuille de participation.

6. MISE EN PLACE D'UN OUTIL D'AIDE A LA GESTION DES CERTIFICATS MEDICAUX :

Gérard LAUVERGNAT-PEREZ précise que cela est compliqué à gérer. Il réfléchit afin d'améliorer et simplifier la gestion des certificats médicaux.

7. ORGANISATION REPAS BENEVOLES RANDO DE LA RONDE 2017

En réponse à notre mail d'information, 4 personnes nous ont informés de leur absence à cette date (participation à une manifestation F.F.R. en Sicile)..

La date du 6 juin est confirmée.

8. RENOUVELLEMENT MEMBRES DU C.A.

Trois administrateurs sont arrivés au terme de leur mandat : Christiane AGRAFEIL-COLIS, Claudette MONTEL et François BATLLE.

Seule Christiane ne souhaite pas postuler pour un nouveau mandat de 3 ans. Bernard demande aux administrateurs de solliciter les candidatures autour d'eux et pendant les randonnées.

9. FETE DE L.R.C.

- Merci au Comité de pilotage pour le sondage ; 120 réponses ont été réceptionnées.

- la seule modification par rapport à l'organisation actuelle concerne la date. Une majorité des sondés souhaite une organisation en septembre plutôt qu'en juin.
- compte tenu des manifestations prévues en septembre 2018 (A.G., randonnée des animateurs, fête du sport, randonnée de la ronde Cérétane), il est décidé de maintenir la fête cette année encore en juin. Celle de 2019 sera planifiée en septembre.
- Site : Stade Fontcalde - Gymnase DES TILLEULS ou SALLE SAINT-PIERRE en cas de mauvais temps (Françoise)
- Réunion bénévoles pour l'organisation : LUNDI 28 MAI 2018 - 17h30 - CINEMA CERETAN (Françoise)
- Note aux adhérents (Françoise)
- Guy Rampon et Jean-Pierre Taradellas sont chargés de faire des propositions de randonnées accompagnées par des animateurs (idée : transport en bus au point de départ et retour à pied vers la Fontcalde).
- Traiteur : Repas entre 16 et 18€ (Gérard Montel)
- Tombola : Bernard Lambert contacte Daniele RAMPON et Michèle FERRADOU.

10. BALISAGE SENTIERS C.C.V.

La convention a été signée le 23 mars dernier par les 2 parties : Alain TORRENT pour la C.C.V. et Bernard LAMBERT pour L.R.C. avec pour objet le rafraîchissement du balisage et le petit nettoyage de 8 des 16 sentiers couvrant le territoire de la C.C.V..

Christiane AGRAFEIL-COLIS et Gérard LAUVERGAT-PEREZ sont responsables du suivi et de la réalisation de ce travail.

Une réunion est programmée avec les chefs de secteur, vendredi 30 MARS 2018.

11. ADHESIONS :

Guy RAMPON , fait le point de la situation à ce jour :

- 263 adhérents (dont 12 multi-clubs).

12. COTISATIONS 2018-2019 :

Bernard LAMBERT évoque le maintien des cotisations 42€ ; il est convenu d'attendre la réponse des demandes de subventions au Conseil Départemental et à la Ville de Céret.

Un montant définitif doit être approuvé par le C.A. au plus tard fin juillet en prévision du lancement de la campagne 2018-2019 de renouvellement des adhésions.

13. 2^{ème} JOURNEE DES ANIMATEURS

Cette deuxième journée des animateurs est maintenue, sur le site de 'LAS CONQUES » le 6 SEPTEMBRE 2018.

Chacun est invité à d'ores et déjà réfléchir à un ou des circuits de randonnées (retour pour 12h30 au chalet pour le repas).

14. FICHES PERSONNELLES DE SECURITE

Christiane AGRAFEIL-COLIS propose une nouvelle fiche.
Bernard LAMBERT a construit une maquette approuvée par le C.A..
Ordicopy a fourni un devis pour 300 pièces jugé trop couteux (environ 2€ par adhérent).

D'autres pistes sont explorées - point à reprendre lors du prochain C.A..

15. ADAPTATION DE LA DEFINITION DES DIFFERENTS TYPES DE RANDONNEE

Présentation par Bernard LAMBERT de la synthèse des randos .. et propose d'adapter les définitions à la pratique actuelle (voir présentation annexée).

Cette présentation sera soumise aux animateurs en septembre lors de la 2ème journée puis adoptée (sauf rejet massif).

16. ASSURANCE M.M.A.

M.M.A. propose une assurance auto qui se substituerait à celle personnelle de l'animateur ou du bénévole lorsqu'il est en mission. L'intérêt est que l'animateur en mission n'aurait pas à subir de franchise ni à risquer une perte de bonus s'il est victime d'un accident.

Compte tenu des distances parcourues annuellement par nos animateurs et autres bénévoles en mission, le coût pour le club serait prohibitif (nécessité d'augmenter fortement la cotisation pour un ou deux cas par an peut-être !).

Le club pourrait décider de régler la franchise à l'animateur victime d'un accident en mission. Bernard examine règlement intérieur et statuts pour voir si le C.A. peut prendre cette décision ou s'il faut la soumettre à l'A.G.. Décision lors du prochain C.A..

17. JOURNAL L'INDEPENDANT

Subsiste toujours des erreurs.. Faut-il maintenir l'envoi du programme... Est-ce utile ?

Gérard LAUVERGNAT-PEREZ prend RV avec Mathilde CONTIE.

Nous nous donnons le délai entre aujourd'hui et le prochain C.A. pour faire un point. Si la situation ne s'améliore pas nous cesserons de faire paraître le programme sur le journal.

L'ordre du jour est épuisé à 17h45.

Prochain C.A. : lundi 28 mai 2018 à 14h00.

La Secrétaire,

Françoise Taradellas

Le Président,

Bernard Lambert